

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-Maritime



Séminaire de rentrée : plan maternelle

Atelier concevoir un emploi du temps

Document de synthèse : les recommandations de la mission maternelle : des réflexes d'équipe à mobiliser

L'emploi du temps doit être progressif et évolutif.

Le Travail en équipe est incontournable pour construire l'emploi du temps. Il s'agit d'un partage équitable plutôt qu'égal des espaces et des locaux

- ✓ Commencer par placer :
- Les ateliers de langage quotidiennement dans la grille d'emploi du temps : des temps collectifs pour tous les niveaux, des temps en relation duelle pour les PS, des temps en petit groupe pour les MS et GS
 Tous les enseignants de l'école doivent se mobiliser en faveur de l'acquisition du langage, par conséquent, Les PE de PS, au même titre que les enseignants de MS et de GS prennent en charge des élèves de MS-GS pendant la sieste afin de réduire les effectifs des groupes de langage et gagner ainsi en efficacité
- <u>De l'activité physique tous les jours, en plus ou moins morcelé selon les potentialités et capacités des élèves</u> ...avant de penser à l'utilisation des locaux
 De l'intérêt d'interroger l'usage de la grande salle de manière équitable ou égale de la PS à la GS? et pour quelles activités ?
- ✓ Envisager les activités de vie quotidienne, passage aux toilettes, lavage des mains, avec des effectifs réduits, éventuellement encadrés par l'ATSEM
- ✓ Concevoir des temps de rituels vecteurs d'apprentissage
- ✓ Bien envisager l'ensemble des domaines de l'école maternelle pour les élèves PS qui ne viennent qu'à la demi-journée.
- Réfléchir aux activités autonomes : jeux de manipulation, graphisme, qui permettent en parallèle de mener une activité encadrée, telle qu'apprentissage du geste d'écriture
- ✓ Interroger les ateliers ? Pas d'atelier mécanique dès lors que le matériel et la présence humaine permet d'imaginer d'autres situations d'apprentissage
- ✓ Le rangement de l'activité appartient à l'activité et revient aux élèves. L'ATSEM contribue à cet apprentissage mais elle ne doit pas le faire seule à la place des élèves.
- ✓ Interroger la place de la récréation, son utilité dans la ½ journée du matin, et de l'après-midi, notamment pour les PS. Aller en récréation doit s'apprendre ! Si nécessaire, elle doit être placée au milieu de la demi-journée